

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

0015

/L/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SAG

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 06 JAN 2012

LE MINISTRE

A

Monsieur Le Directeur Général de la
Société Camerounaise d'Industrie et
d'Exploitation de Bois (SCIEB)
B.P 15096 Yaoundé

Objet : Notification de transfert de la
concession forestière 10 06

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite aux travaux de la Commission Interministérielle du 03 Novembre 2011 qui a marqué son avis favorable pour le transfert de la concession forestière 10 06 constituée de l'UFA 09 021 de WIJMA à votre Société et conformément à l'accord du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir dans un délai de quarante cinq (45) jours à compter de la date de signature de la présente, les pièces suivantes, délivrées par les autorités compétentes du Ministère des Finances. Il s'agit:

- d'une quittance de paiement de la taxe de transfert dont le montant s'élève à 4 196 500 (quatre millions cent quatre vingt seize mille cinq cent) francs CFA pour une superficie de 41 965 hectares, à raison de 100 FCFA/ha.
- d'une attestation de non redevance.

Passé ce délai, et faute de produire les justificatifs ci-dessus, vous perdrez le bénéfice du transfert.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.



Ngole Philip Ngweso